

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 2 avril 2012, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Vincent Blais et James Allan.

Absents : Messieurs Patrice Nadeau et Michel Breton,

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2012-047 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2012-048 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Héritage Kinnear's Mills ;
5. Mise en place du comité de la politique familiale municipale (PFM) incluant la démarche municipalité amie des aînés (MADA) ;
6. Adhésion au Carrefour action municipale et famille ;
7. Demande d'adhésion à la COMBEQ ;
8. Formation pour la directrice générale ;
9. Pour établir une « Journée contre l'intimidation » ;
10. Contribution financière à Place aux jeunes Appalaches ;
11. Location du terrain de l'église catholique ;
12. Panneaux de signalisation pour les travaux sur les chemins ;
13. Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2012 ;
14. Projet domiciliaire de Kinnear's Mills ;
15. Correspondance ;
16. Comptes du mois ;
17. Période de questions ;
18. Divers ;
19. 12^e tournoi de golf du maire de la ville de Thetford Mines ;
20. Inscription au 24^e Colloque du Carrefour action municipale et famille ;
21. Fondation du collège de Thetford Mines ;
22. Levée de la séance.

2012-049 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012.

2012-050 HÉRITAGE KINNEAR'S MILLS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la moitié des frais d'assurances pour l'année 2012 au montant de 428,50 \$ pour le soutien de l'église Anglicane.

2012-051 MISE EN PLACE DU COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE (PFM) INCLUANT LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

Considérant la volonté de la municipalité d'élaborer une PFM incluant une démarche MADA pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés ;

Considérant que la municipalité est en période d'élaboration de sa PFM et de la démarche MADA ;

Considérant que le cheminement de la PFM et de la démarche MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi ;

Considérant que la mise en place est fondamentale au cheminement de la PFM et de la démarche MADA ;

Considérant que la PFM incluant la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité ;

Il est proposé par Céline Landry appuyé par Michelle Pageau

Que la municipalité de Kinnear's Mills procède à la création d'un comité de la PFM sous la responsabilité de l' élu responsable des questions familiales (RQF) en partenariat avec l' élu responsable des aînés.

Le Comité de la PFM aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des réseaux sociaux, des organismes socio-économiques, le milieu de la santé, le milieu scolaire, les services municipaux, le milieu des affaires, etc.;
- D'assurer l'élaboration de la PFM :
en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population ;
en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie ;
- D'assurer l'implantation de la démarche MADA ;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM ;
- D'assurer le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés ;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance ;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Famille » ;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décision et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel) ;
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :
en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité ;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

en priorisant les éléments du plan d'action ;
en favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique familiale.

2012-052 ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au Carrefour action municipale et famille et de payer la cotisation annuelle 2012 au coût de 78,76 \$.

2012-053 DEMANDE D'ADHÉSION À LA COMBEC « CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas adhérer à la COMBEQ pour l'année 2012.

2012-054 FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation « Les documents d'appel d'offres de nouvelle génération dans la mouvance de la gestion contractuelle » qui aura lieu le 19 avril 2012 à Saint-Antoine-de-Tilly. Les frais d'inscription de 260,00 \$ ainsi que les frais de déplacement et de repas seront payés par la municipalité.

2012-055 POUR ÉTABLIR UNE « JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION »

ATTENDU QUE tous les enfants et tous les jeunes ont le droit d'évoluer dans un environnement sain qui leur apporte la sécurité ;

ATTENDU QU'un grand nombre d'entre eux sont aux prises avec l'intimidation, soit comme agresseurs, comme agressés ou les deux ;

ATTENDU QUE l'intimidation est à l'origine de nombreux problèmes de santé physique et mentale, de suicides, de troubles d'apprentissage, de troubles de comportement et de problèmes relationnels ;

ATTENDU QUE notre société a la responsabilité d'offrir aux enfants une éducation qui favorise l'acquisition d'habitudes et de comportements sains et qui interdit le recours à l'abus de pouvoir pour intimider ou harceler ses semblables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé unanimement et résolu que la municipalité de Kinnear's Mills proclame le 8 décembre comme étant la « Journée contre l'intimidation » dans la municipalité de Kinnear's Mills et invite les citoyennes et citoyens, peu importe leur milieu, leur rôle, leur statut, à tout mettre en œuvre pour que tous les enfants soient inclus et respectés dans leur milieu de vie.

ADOPTÉE

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

2012-056 CONTRIBUTION FINANCIÈRE À PLACE AUX JEUNES APPALACHES

Étant donné que Place aux Jeunes Appalaches, un organisme qui vise à favoriser le maintien, le retour et l'accueil de jeunes familles dans la région de l'Amiante, demande une contribution financière calculée proportionnellement à la population, c'est-à-dire 10 \$ par tranche de 100 citoyens, afin de couvrir une partie des frais reliés à ses activités, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lui verser la somme de 35,40 \$.

2012-057 LOCATION DU TERRAIN DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Sujet reporté à une séance subséquente.

2012-058 PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LES TRAVAUX SUR LES CHEMINS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Roger Lowry comme responsable de l'inscription au registre « RÉSEAU MUNICIPAL Vitesse temporaire sur zone de travaux routiers ».

2012-059 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2012

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai sous le thème du sentiment de sécurité, et *qu'À l'intérieur comme à l'extérieur, se sentir bien et en sécurité c'est important!* ;

Considérant que le personnage d'Alain Térieur invite chaque personne à être attentive à son intérieur de même qu'à celui de celles et ceux qui l'entourent **en épaulant, en écoutant et en respectant**; il faut aussi voir que ces gestes jouent un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel et la santé psychologique de chacun ;

Considérant que les actions favorisant le sentiment de sécurité relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée à tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise ;

Considérant qu'il est de l'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne a) en invitant les citoyennes et les citoyens à s'approprier les outils qui les sensibiliseront au rôle déterminant du sentiment de sécurité pour soi et pour l'entourage proche comme éloigné; b) en lisant la proclamation, en la signant et en la retournant à l'ACSM-CA par télécopieur au 418 835-1850.

Par conséquent, je, Paul Vachon, maire de Kinnear's Mills, proclame par la présente la semaine du 7 au 13 mai 2012 Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Kinnear's Mills et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises et organisations à reconnaître ensemble que *À l'intérieur comme à l'extérieur, se sentir bien et en sécurité c'est important!*

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

2012-060 PROJET DOMICILIAIRE DE KINNEAR'S MILLS

Considérant qu'une demande a été faite au Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire « Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) et qu'à ce jour aucune décision n'a été prise ;

Considérant que le coût prévu du projet est de 377 055 \$ pour 7 résidences ;

Considérant qu'un rapport de faisabilité a été fait par la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour évaluer la rentabilité du projet et concluait que le coût total prévu était trop élevé pour la municipalité ;

Considérant que la municipalité est intervenue à différentes reprises afin de faire diminuer les coûts ;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater monsieur Jean-Guy Pageau pour rencontrer les intervenants afin d'entamer des discussions dans le but de ramener le nombre de résidences de 7 à 4 et d'accélérer la mise en chantier du projet le cas échéant.

2012-061 CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

2012-062 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	7 361,20
C0002258	Richard Bisson	23 606,34
C0002260	MRC des Appalaches	25 126,63
C0002261	9014-7992 Québec inc.	2 317,52
C0002262	Ville de Thetford Mines	220,37
C0002263	Régie Intermunicipale région Thetford	645,17
C0002264	Visa Desjardins	120,00
C0002265	Association des directeurs municipaux	298,84
C0002266	Héritage Kinnear's Mills	428,50
C0002267	Cyber 3-D	38,52
C0002268	Coop St-Jacques-de-Leeds	150,68
C0002269	Raymond Chabot Grant Thornton	5 748,75
C0002270	Jean-Guy Pageau	112,09
C0002271	Michel Horbatuk	48,43
C0002272	Pro-Design enr.	248,35
C0002273	Municipalité St-Pierre-de-Broughton	402,00
C0002274	Entreprise Sanifer	1 604,48
C0002275	Acier Leroux	33,06
C0002276	Les Entreprises Raoul Paré & Fille inc.	37,76
C0002277	Vitrierie Fleur de Lys inc.	144,30
C0002278	CPU Design inc.	1 688,98
C0002279	Réseau biblio de la Capitale Nationale	1 370,96
C0002284	Postes Canada	284,56
C0002285	Agence de Revenu Canada D.A..S.	602,48
C0002286	Ministère du Revenu D.A..S.	1 883,99

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

C0002287	Petite caisse	70,19
C0002288	Michel Horbatuk	15,48
I0000002	Hydro-Québec	28,82
I0220301	Hydro-Québec	17,52
I0220302	Hydro-Québec	298,96
I0220303	Hydro-Québec	1 248,27
I0220304	Bell Canada	297,09
	Total	76 500,39

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

2012-063 12^E TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE LA VILLE DE THETFORD MINES

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 25,00 \$ pour l'inscription au souper pour le maire au tournoi de golf du maire de Thetford Mines le 15 juin prochain.

2012-064 INSCRIPTION AU 24^E COLLOQUE DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer l'inscription au 24^e Colloque du Carrefour action municipale et famille à madame Solange Trépanier, chargée de projet de la politique familiale de Kinnear's Mills, qui aura lieu le samedi 2 juin 2012 au coût de 230,00 \$ plus les frais de déplacement et d'hébergement.

2012-065 COCKTAIL DINATOIRE AU PROFIT DE LA FONDATION DU CEGEP DE THETFORD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 175,00 \$ pour l'inscription au cocktail dinatoire au profit de la Fondation du Cégep de Thetford le 19 avril 2012. M. Paul Vachon, maire de Kinnear's Mills participera à ce cocktail.

2012-066 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 51.

Paul Vachon, maire

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière